

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT MOBILITE INDIVIDUALISEE

La prestation d'accompagnement mobilité individualisée de l'AFAPCA a pour objectif de développer l'autonomie des stagiaires en matière de mobilité.

Elle doit permettre, entre autre, au stagiaire :

- De se déplacer seul différemment.
- De se sentir suffisamment en confiance et en capacité de se déplacer.
- D'utiliser des repères existants dont il ne se servait pas auparavant.
- D'élargir sa zone de déplacement.

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels - Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
---------------------	---	-------	------------

1 - PRESTATION INDIVIDUALISEE

<ul style="list-style-type: none"> • Donner des informations de mobilité au stagiaire • Créer un climat de confiance • Susciter l'envie du stagiaire de développer son autonomie • Elargir sa mobilité • Présentiel et à distance 	<p>Le positionnement et l'évaluation du nombre d'heures sont déterminés par les conclusions du bilan mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Proposer un accompagnement adapté au plus près de la situation du stagiaire › Reprendre le parcours du stagiaire et revoir les objectifs amenant à développer sa mobilité › Mobiliser ou remobiliser le stagiaire en cours d'accompagnement afin de s'assurer de la pertinence de nos propositions et l'avancée du stagiaire en matière de mobilité › Mettre en pratique l'accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'outil informatique : <ul style="list-style-type: none"> • Sur ordinateur ou tablette • Accéder à internet pour réserver un covoiturage, organiser un itinéraire • Envisager une inscription pour le code : tester une série de code, ... - Acheter un billet de train, de bus - Accompagner physiquement le stagiaire dans l'achat ou réparation d'un véhicule - Se présenter à une auto-école afin d'avoir des informations - Effectuer un parcours en bus avec le stagiaire - Initier une démarche de covoiturage - Lire des plans de villes, de grilles horaires de transports - Se déplacer en vélo - Informer sur les réseaux de transports existants › Temps d'échange avec le stagiaire suite à la mise en pratique et recueil de ses questionnements 	<p>Entre 5h00 et 15h00</p> <p>Variable en fonction des besoins du stagiaire</p>	<p>A déterminer</p>
--	--	---	---------------------

2 - ANALYSE ET PRECONISATION

- Analyser les atouts ou les freins durant l'accompagnement individualisé
- Synthétiser
- Porter les conclusions à la connaissance de la personne prescriptrice

- › Rédiger un compte rendu des nouvelles capacités du stagiaire à pouvoir se déplacer dans un but socio-professionnel
- › Repérer les points forts et les axes de progrès du stagiaire en fonction des objectifs initiaux
- › Fixer un rendez-vous individuel avec le stagiaire :
 - Afin de faire un point de situation
 - Partager les préconisations
 - Recueillir ses ressentis
- › Échanger avec la personne prescriptrice pour lui transmettre le compte rendu concernant l'accompagnement :
 - Temps de présence du stagiaire
 - Objectifs de départ
 - Progrès
 - Ressentis du stagiaire
 - Proposition des préconisations

1h00



Pré requis :

Sur préconisation post Bilan Mobilité

Outils pédagogiques :

- . Entretien individuel
- . Application WEB + Logiciel
- . Exercice d'orientation
- . Tablette/PC
- . Pédagogie adaptée

Nombre d'heures :

de 6h00 à 16h00

Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Tarifs : Sur demande

Délai et lieux de réalisation :

Prise de contact sous 5 jours
pour proposer l'intervention au plus près



« Le parcours mobilité » est financé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen



04 71 43 07 20
www.cantalmouv.fr
contact@cantalmouv.fr

SIRET : 397 733 015 000 85
Agrément : 83150296115



Qualiopi
processus certifié

